

LES ECOLES DOCTORALES

Réalités et perspectives



- Dans le contexte actuel l'excellence dans le domaine de la recherche n'est pas un choix mais plutôt une obligation pour toute nation qui voudrait être intégrée dans l'environnement contemporain caractérisé par la mondialisation à tous les niveaux

- La Tunisie n'a cessé depuis plus de trois décennies de soutenir et faire avancer la recherche et ce, dans tous les domaines.
- Un effort considérable a été fourni ces cinq dernières années matérialisé par la création en 2003 de 16 écoles doctorales.



- L'expérience vécue a fait l'objet de critiques constructives ayant donné naissance à un cadre juridique permettant la mise en place d'une structure, d'un financement et d'une gestion adéquats

LA JOURNEE

- En présence d' une assistance composée des compétences nationales de l' enseignement supérieur de la recherche scientifique et de la technologie et le concours d' hôtes de qualité , experts en la matière au sein de Téthys , cette journée fort constructive et enrichissante a permis de mettre en exergue :
- l' importance des écoles doctorales et leurs rôles dans l' économie du savoir à l' échelle nationale et internationale.



- La nécessité de l'alignement au niveau international de nos futurs doctorants tout en tenant compte de la spécificité de notre société .
- La nécessité de l'ouverture des écoles doctorales au monde professionnel.

Les apports

- une concordance et une continuité entre la réforme de la formation universitaire (L.M.D) et la réforme relative aux écoles doctorales.
- L'E.D. a un objectif de formation triple :
 - Pour l'enseignement supérieur
 - Pour la recherche et développement
 - Pour l'entreprise



- L'accent sur la qualité de la formation de la recherche et de l'enseignement a été souligné.
- L'objectif vise l'excellence au niveau de ces trois formations.
- Ceci s'intègre totalement dans la politique générale de la Tunisie de l'ère nouvelle

RECOMMANDATIONS

- Les E.D. doivent tenir compte des spécificités des spécialités.
- Le financement par le biais d'une bourse appropriée ou d'un contrat chercheur est nécessaire.
- Les E.D. doivent faire le suivi de ses diplômés.
- Les E.D. doivent aboutir vers un système englobant toutes les thèses .

- L'habilitation et le financement des E.D. sont conditionnées par l'évaluation.
- Encourager la synergie entre les écoles doctorales.
- La valorisation et la diffusion des travaux représentent deux missions vitales des E.D.
- Elaboration d'un guide pour le doctorant et un manuel des procédures pour les E.D.

MERCI